



Epidémie, plus virulents que DELTA et OMICRON réunis,

Les « variants » de la direction attaquent les postier.es de la Pic de Nantes.

Le vieux virus de 1978, le décret Omont, foudroie le droit de grève.

En effet tous les jours, non travaillés suivant un jour de grève, seront retirés. L'interprétation de ce décret par la Poste est hors la loi.

Exprimer nos colères c'est notre droit, ne laissons pas la direction nous l'enlever.

Le virus du manque d'emploi, les globules blancs sont indispensables pour nos défenses humanitaires, les emplois en CDI Poste le sont tout autant pour nos conditions de travail. La valse des emplois précaires affaiblit les postier.es, TMS, fatigue, travail invisible, stress, manque de motivation....

Injection obligatoire de CDI Poste pour le bien être des Postier.es et de l'entreprise.

Le virus (assez tenace celui-ci et sous plusieurs formes) du manque de respect,

Injecter des kubs directs, lourds et épais (dépôt d'un opticien par exemple), sur MTI, est un manque de respect pour les agents et les conditions de travail, la pénibilité du traitement de ce produit a déjà été signalée en CHSCT, la préconisation de mélanger le produit avec du courrier ordinaire n'est pas suivie des faits.

Des délais de prévenance indécents, les agents de la Pic ont eu connaissance des modalités des fins de service pour Noël et 1^{er} de l'an, 24h00 avant le jour J voire le jour même. C'est un cas typique de manque de respect de la vie personnelle des agents. Sujet déjà abordé en CHSCT, des délais raisonnables pour, la validation des congés, des jours de repos et des changements de tous ordres impactant les agents, là encore les préconisations ne sont pas suivies des faits.

Information concernant le COVID, peu ou pas d'information vers les agents, le relais des agents devrait se faire par le biais du CHSCT mais celui-ci n'est pas informé des nouvelles notes de service.

Là encore les agents ne sont pas respectés, le CHSCT c'est l'instance qui représente les agents.

Le virus des EAP/UAP vient de nous infecter, craignons de voir apparaître à plus ou moins court terme des signes d'agressivité entre équipier.es, des signes de démoralisation, de différences de traitement entre agents, enfin toutes les pathologies qu'implique la compétition entre êtres humains, terreau idéal des RPS.

La compétition c'est sur un terrain de sport, pas dans l'entreprise.

Voilà une petite partie des raisons qui ont motivé le départ des membres du CHSCT, de l'instance prévue le 14 janvier 2022.

« Mme la présidente du CHSCT de la Pic Nantes Atlantique.

Les membres CGT /SUD du CHSCT de la Pic de Nantes, ainsi que les RS CGT/SUD/FO refusent de poursuivre cette instance pour les raisons suivantes :

Depuis de nombreux mois nous avons l'impression de ne pas être entendu.es, en effet les membres du chsct, participent à la protection de la santé et de la sécurité des salarié.es ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail, notre parole doit donc être prise en compte.

Mais aujourd'hui malgré les nombreuses alertes des membres du CHSCT, concernant les dysfonctionnements qui détériorent les conditions de travail, rien ne change sauf ce qui dérange le moins la production.

Nous avons le très fort sentiment de ne plus faire partie d'une instance du personnel, mais plutôt, les faire valoir d'une direction, de votre direction.

L'utilisation du personnel précaire, pour la majorité du temps des intérimaires (parfois à hauteur de 60% de FTV), entraîne des difficultés pour les agents titulaires, par le manque de formation et d'information. A cause de cette situation, les agents titulaires ajoutent, en plus de l'activité prescrite déjà importante, de l'activité transparente (travail invisible), former, contrôler, expliquer, accompagner. Le travail invisible et réel est très nettement supérieur au travail prescrit.

La PIC de Nantes est une Pic pilote, auditée sur l'absentéisme, les causes de RPS sont nombreuses, management infantilisant de certains encadrants, management agressif, pression du chiffre et du résultat, tout cela accentue les problèmes. La direction ne prend pas en compte les nombreuses alertes des membres du CHSCT, malheureusement rien ne change, on voit toujours les mêmes soucis revenir de manière récurrente, arrêts pour causes de TMS, stress, fatigue, démotivation des agents, alors que les solutions préconisées par les membres du CHSCT sont des pistes d'améliorations,

- De l'emploi CDI Poste ; poly activité ; séquençage d'activité ; nombre d'agents suffisant en bout de Top, MTI, déchargement STP, traitement de la presse ; ergonomie des casiers de tri manuel ; baisse de la pression avec l'arrêt des objectifs chiffrés ; temps suffisant afin de respecter les règles d'or etc....

-Prise de position des EAP, avec pour objectif la réduction des ATM et des ATA (-30%), quelle est la légitimité des EAP pour avoir des compétences médicales ? de plus les chiffres des arrêts sont connus de l'EAP alors que le CHSCT ne les a pas.

Chaque jour le ras le bol des agents de production se fait ressentir de plus en plus, résignés, fatigués, incompris, stressés, manque de reconnaissance, manque de respect,

Les agents ont le sentiment de n'être que des numéros, des exécutants.

Le constat est alarmant et inacceptable.

-Délais de prévenance indécent sur les modalités de fin de service de fin d'année.

-Pas d'information auprès du CHSCT sur les dernières notes COVID (4/01/2022)

Toutes ces raisons et bien d'autres motivent le départ des membres du CHSCT de la Pic, de l'instance prévue ce jour, 14 janvier 2022. »